

1894-12

Le Coloriste Illustrateur.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAÎSSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement

Un an, 200 15 francs

Six mois, 100 8 francs

DESCLEE DE BROUWER
Éditeurs rue S^e Sulpice, 30, Paris.

Soc. St Augustin.

COMMISSION  **Fabrication française recommandée**  **EXPORTATION** 
aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

Vve A. MERCIER
1 rue du Sommerard Parcheminier
Spécialité de Veau Vélin et Parchemins pour la Peinture à l'Aquarelle, la Miniature, le Dessin au Pastel, l'Imagerie, Eventails, Canons d'Autels, Livres d'heures.
Fournisseur des principaux Etablissements religieux.



RELIGION (Art. de)
DELATOUR & C^e, Vve FENOUILLET Succ^r
PARIS, 22 rue de Picardie, PARIS.
Croix rondes et Croix plates, Croix en peluche et bénitiers.
ARTICLES SPÉCIAUX POUR PÈLERINAGES.
Médailles en tous genres et toutes langues.
Cadres en tous genres, pour photographies, sujets religieux, etc.
Fournisseur des principaux Etablissements religieux.



FABRIQUE D'EVENTAILS
et Ecrans pour Corbeilles de Mariage et Cadeaux
PEAUX, SOIE, GAZE, CRÈPE apprêtés pour peindre
RÉPARATIONS
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRE
H. TEMPLIER,
9, Boulevard St.-Denis, PARIS.
Maison de confiance particulièrement recommandée.
Fournisseur des Etablissements religieux.

Pour tous vos travaux nécessitant l'emploi des **GELATINES** en feuilles et en cartes préparées pour peinture, adressez-vous en confiance chez

TOPART & DE SOYE, Fabricants
5 rue Debelleyme, PARIS

Franco Echantillons en se recommandant du Journal

—*— **A. LIPS** —*—
5 rue Nicolas Flamel.

Dépôt des *Papiers du Japon* de la Manufacture Impér.
Dépôt du *Papier Opaline* pour Images religieuses.
Dépôt du *Papier à la forme* de Van Gelder Zonen.

Maison CHENAL & G. EDOUARD
V. MULARD Succ^r
Ft de Couleurs superfines pour la peinture à l'huile, l'enluminure, l'aquarelle, la gouache, le pastel, etc.
Encre de Chine véritables, 1^{re} qualité.
FOURN. DE NOMBREUSES COMMUNAUTÉS.
8 rue Pigalle, PARIS.
COULEURS SPÉCIALES POUR FLEURS ARTIFICIELLES.

NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Nous recommandons tout particulièrement à notre clientèle de cette région de se fournir pour tous les ARTICLES pour la **Peinture à l'huile, les Beaux-Arts, etc.** à la Maison de **L'ARC-EN-CIEL**, 15, rue Raugraff, Fournisseur des principaux établissements religieux.

Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet
A. RAGONEAUX
POUR LES
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS
FRANCE ET ETRANGER.
Recherches dans l'intérêt des familles.
Recherches de documents spéciaux pour Constatations officieuses et judiciaires.
91, rue de la Victoire, PARIS.

COULEURS EXTRA-FINES
pour la **MINIATURE**
en tubes, moites, tablettes, pastilles — Couleurs à l'huile, Boîtes garnies pour le pastel, le dessin, la peinture, Articles de dessin, de peinture et sculpture.
13 Méd. aux Expositions — Envoi franco du Tarif
CHEVILLET,
A. GRENIER, Succ.
31, rue Vieille du Temple, PARIS.

GUIDE de Lourdes & de la Grotte, relié en percaline, titre doré sur le plat. Prix : 2 fr. (Société de S^t-Augustin).

LA REVUE DU NORD

Directeur ÉMILE BLÉMONT

SOMMAIRE du N° du 1^{er} AVRIL 1894.

Pour Watteau	ERNEST LAUT.
Lied d'Avril (Poésie)	M.-J. LE COQ.
Nos représentants : Mr Georges Graux	FERNAND LEFRANC.
Jean Bodel et le Jeu de Saint-Nicolas	HENRI POTEZ.
Un combat de Coqs (Poésie)	CH. RIBEIRE.
Le seigneur de Saint-Clair (suite)	ÉMILE BLÉMONT.
L'Inertie des Compagnies houillères	PAUL-Louis.
Sur Watteau	LOUIS MORIN.
La Statue de Marie Fourré	E. LARIVIÈRE.
Chez les Flamands de France : Bailleul	A. VALABRÈGUE.
Le Nord à Paris	MAX DEULARD.
Mouvement littéraire	LABBÉ DE LIESSE.
Courrier artistique	J. FOUCQUIERES.
Echos du Nord	MARTIN GAYANT.

ILLUSTRATIONS

Portrait de M. Georges Graux	J. VAN DRIESTEN.
Le seigneur de Saint-Clair (suite)	

Rédaction et Administration 30, Rue de Verneuil, PARIS



Tube aquarelle No 600.

COULEURS SUPERFINES
pour la peinture à l'huile, l'aquarelle, la gouache
COULEURS pour la PEINTURE sur PORCELAINE et sur VERRE
couleurs transparentes pour colorier les photographies
Pastels surfins tendres et demi-durs.

BOURGEOIS Ainé, à PARIS

MAGASINS :
31, rue du Caire.



USINES :
22, r. Claude-Tillier
& à Senon (Meuse).



Bâton aquarelle No 10.

ENCRE DE CHINE LIQUIDE
indélébile et imputrescible
BOITES GARNIES
pour la peinture à l'huile, la gouache, l'aquarelle, l'enluminure, la photominiature, la photopeinture, la peinture-émail, etc.

BOITES FANTAISIE
garnies de couleurs naturelles et de couleurs sans danger pour les enfants.
MATERIEL D'ARTISTES
chevalets, sièges, toiles, parasols, etc. etc.
NOUVELLE PATE PLASTIQUE conservant indéfiniment sa malléabilité.

Le Coloriste Enlumineur.

A NOS ABONNÉS.

LE « *Coloriste Enlumineur* » se propose d'inaugurer sa seconde année d'existence par des innovations intéressantes, que nous détaillerons plus loin. S'il plaît à Dieu, chaque année sera marquée chez nous par un progrès sensible.

Mais le progrès essentiel, celui qui sera le gage des autres, sans lequel tout le reste serait mis en question, c'est celui de notre propagande ; la première condition, c'est la diffusion de notre revue, l'accroissement du nombre de nos abonnés.

Chers lecteurs, en vous inscrivant sur nos listes, vous êtes devenus nos collaborateurs, j'oserais dire des amis, et nécessairement des amis fidèles ; nous comptons sur vous. Il vous faut être des apôtres de l'art et des soutiens de notre œuvre.

Le moment est venu de nous apporter de nouvelles recrues, et nous voulons que ce ne soit pas à pure perte pour nos amis. Chaque abonné qui nous enverra la souscription d'un nouvel abonné, recevra une prime consistant en une série de planches utiles et renfermées dans un porte-feuille destiné surtout à contenir et conserver les 12 premières livraisons du Coloriste.

Maintenant, un mot sur les innovations et améliorations que va subir notre journal.

Avons-nous tenu toutes nos promesses ? Non, certes ; la place nous a manqué bien souvent, et il nous faut plus d'une année pour traiter à fond toutes les parties que comporte notre programme.

Pour commencer à obvier à ce manque de place que nous signalons plus haut, nous

avons décidé d'agrandir le cadre qui entoure chaque page, de façon à y introduire plus de matière, et davantage d'illustrations, ce qui sera déjà une amélioration sensible que vous saurez apprécier, chers abonnés.

Dans le cours de cette seconde année qui va s'ouvrir, nous nous efforcerons de donner suite aux nombreuses demandes qui nous sont parvenues de nos abonnés, et tâcherons de satisfaire même les plus difficiles.

Nous développerons encore, l'année prochaine, plusieurs branches se rattachant ou faisant suite aux diverses parties déjà traitées ; telles que : l'aquarelle, la peinture sur verre, la miniature, etc..., etc...

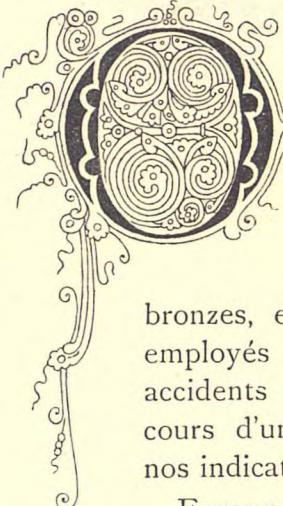
Notre publication conserve son cachet purement instructif ; ce qui en a fait le grand succès. Elle se fera toujours aussi un véritable plaisir de renseigner ses fidèles lecteurs, soit sur des procédés inconnus d'eux, soit sur l'outillage qui leur serait nécessaire, soit encore sur les ouvrages techniques qui pourraient les intéresser.

Nous remercions tous nos abonnés de leur bon concours, et nous comptons bien, que non seulement ils nous le continueront encore et toujours, mais qu'ils travailleront aussi à augmenter le nombre de nos souscripteurs, en faisant connaître autour d'eux notre publication, dont l'abondance de matières et la richesse d'illustrations ne pourront que gagner avec un nombre d'abonnés toujours croissant.

LA RÉDACTION.

P. S. Sauf avis contraire de nos abonnés avant le 15 mai prochain, nous continuerons à leur servir le *Coloriste-Enlumineur*, et la quittance suivra de près l'envoi de la 1^{re} livraison.

Notre Cours.



Nous avons fait observer que notre cours pratique n'était pas complet! Nous avons omis de parler de l'application de l'or en feuille, des bronzes, et aussi des moyens employés pour remédier aux accidents qui se produisent au cours d'un travail fait d'après nos indications.

Force nous est donc de revenir au métier proprement dit, et lorsque nous aurons définitivement passé en revue dans cet article tous les points signalés ci-dessus, nous pourrons à loisir faire notre étude des procédés d'après les manuscrits anciens.

Nous avions pensé résERVER la description de la dorure à la feuille, pour l'imitation des panneaux à l'instar des primitifs; mais cédant au désir exprimé par plusieurs de nos lecteurs, nous ne voyons aucun inconvenient à ajouter ce supplément à notre cours pratique; on pourra d'ailleurs se reporter à nos explications présentes, lorsqu'il sera question plus tard d'employer l'or autrement qu'en coquille ou en poudre.

Pour l'application des métaux en feuille, ors jaunes, rouges, verts, platines, argent et aluminium, elle diffère totalement de l'emploi qu'on en fait sous la forme plus commode citée déjà dans notre cours: mais aussi les résultats sont tout autres.

Plus brillants, ces métaux résistent mieux et avec le temps deviennent plus beaux. Dès que la patine les a rendus plus chauds, une enluminure où les ors sont faits de cette façon, présente évidemment un caractère tout autre: la comparaison n'est pas soutenable, et nous n'hésitons pas à recommander aux artistes la substitution de la feuille aux métaux délayés.

Cela s'explique: le métal en feuille n'est pas altéré à sa surface par la gomme ou colle qui sert de véhicule et adhèrent aux mêmes métaux en coquille ou en poudre, et par cela même le bruni n'est en rien altéré, son éclat est plus pur, sa surface n'étant pas couverte; et le serti noir donne un tout autre résultat, s'harmonisant mieux avec son brillant naturel.

Le matériel en usage pour la dorure à la feuille comprend :

- 1^o le coussin à dorer,
- 2^o le couteau à couper l'or,
- 3^o la brosse à chiquer,
- 4^o une palette à haper l'or,
- 5^o un pinceau à raccord,
- 6^o un peu de suif de chandelle.

Le coussin à dorer est formé d'une planchette rembourrée, couverte d'une peau de daim, protégée par une sorte de paravent en parchemin qui se déplie à soufflet et dans le fond duquel on met quelques feuilles d'or qui s'y trouvent protégées.

Avec le couteau on prend soigneusement la feuille en la soulevant et on l'étend sur la partie rembourrée en soufflant légèrement dessus. Puis on coupe la feuille en autant de morceaux de la grandeur voulue, que la feuille en comporte.

Qu'il s'agisse d'une surface plane ou en relief, le travail est le même, si ce qu'on veut dorer est destiné au brunissage; mais il est bien entendu qu'on n'est pas tenu de découper la silhouette d'une de ces feuilles de lierre ou de houx par exemple dont on trouve un si fréquent emploi. On coupe simplement l'or en carrés.

Puis, à l'aide d'un pinceau à raccord, ou de tout autre, approprié à la dimension de la surface à couvrir, on imbibe l'assiette (*relief* ou *plane*) avec de l'eau pure, sans déborder.

On saisit immédiatement l'or avec la palette à dorer, fixée dans une rainure spéciale qui se trouve au bout de la brosse à chique-

ter, après l'avoir légèrement effleurée sur la joue, qui doit être frottée d'un peu de suif ; la palette habpe parfaitement la parcelle d'or, que l'on dépose sur la partie humectée où on la fixe en appuyant légèrement avec l'autre bout de la brosse.

On laisse sécher sans s'en préoccuper autrement, et on continue l'opération pour toutes les parties du travail qui sont à dorer.

Une fois sèche, soit au bout d'une demi-heure environ, on épousette avec la même brosse à chiquer, et l'or qui n'a pas été fixé par l'humidité s'enlève, restant adhérent, là seulement où on le voulait.

S'il se produisait quelques trous, on humecterait ceux-ci avec un pinceau pointu et on y applique une parcelle d'or; une fois sec, le raccord ne se voit pas. On enlève encore l'excédent comme il est dit ci-dessus, puis on peut commencer le brunissage, comme pour l'or en poudre ou en coquille, en glissant sous le travail un corps dur, verre ou marbre. Parchemin, vélin, papier, se traitent de même.

Voulez-vous patiner l'or bruni de cette façon, et lui donner cet éclat particulier que le temps dépose sur le métal, recourez aux vernis à l'alcool, ou bien encore recouvrez l'or de laques jaunes, etc. broyées à l'essence. Comme nous ne pouvons dans le présent article décrire l'emploi de ces moyens, qui demandent un développement assez long, nous nous réservons pour la suite, et les décrirons dans la partie du journal sous la rubrique *Procédés utiles*.

La dorure à la feuille ne s'emploie pas seulement pour les surfaces à brunir, celles destinées à rester mates peuvent être exécutées de la même façon, avec plus de facilité cependant.

La dorure à la feuille pour les parties mates, ne demande pas l'emploi du coussin ni des accessoires cités plus haut ; l'usage est à la portée de tous : praticiens ou débutants trouveront une véritable satisfaction à en faire usage dans leurs travaux.

Indépendamment du côté économique, l'or mat utilisé comme nous allons l'indiquer, est encore supérieur de beaucoup comme aspect aux ors en coquille, et ne coûte guère plus cher que la dorure par le bronze : sa durée est illimitée, et on peut patiner comme on veut sans le détériorer.

Nous insistons et croyons devoir faire observer qu'ici encore nous donnons à nos aimables lecteurs un procédé inédit.

Prendre de l'or en feuille adhérent, création qui date de quelques années à peine et rend le maniement de l'or beaucoup plus facile. Couper avec des ciseaux, en autant de morceaux qu'on en a besoin ; les tenir un peu plus grands que la partie à laquelle on les destine.

Avant tout, il faut un adhérent, qui consiste en vernis flatting Lefranc, que l'on trouve partout.

On verse un peu de ce vernis dans un godet, bol ou soucoupe, on y mêle une pointe de vermillon à l'huile, afin de mieux voir ce qu'on fait ; puis, s'il s'agit d'une œuvre sur parchemin ou vélin, on peint les parties à dorer avec cette mixtion ; on laisse sécher un peu, dès qu'elle poisse, ce dont on s'assure en y appliquant le doigt, si celui-ci adhère et que le vernis est bien collant, presque sec, on prend la partie d'or, on l'y dépose : l'or reste fixé et le papier s'enlève.

Dès que tout le travail est doré, on épousette et l'on attend 24 heures. Brillant, souple, ce mode réunit toutes les conditions exigées pour l'enluminure.

Sur papier, c'est un peu plus compliqué ; on dissout de la gélatine blanche dans les proportions suivantes, et au bain-marie :

eau	100 grammes,
gélatine	une demi-feuille.

Ajouter une pointe de jaune de cadmium gouache.

Avec cette préparation on encolle les parties qui doivent être mixtionnées ; on laisse sécher pendant 2 heures et le travail peut être fait alors, comme sur le parchemin.

Dès que la dorure est achevée, on passe un peu de talc avec un tampon d'ouate et les sertissages, rehauts, etc. peuvent s'exécuter avec la même facilité que sur la dorure au godet ou en poudre.

Nous avons expérimenté ce procédé; nous l'avons reconnu comme l'un des plus pratiques, des plus parfaits, et aussi des plus durables qui soient.

En ce qui concerne les bronzes, en principe nous sommes d'avis d'éliminer ce mode de dorure de tout travail sérieux.

Nous avons fait une exception pour la méthode de notre regretté collègue Chataigné, au moins pour les travaux d'imagerie, peu rétribués où le bronze peut être d'un utile appont: mais encore ne recommandons-nous l'usage que de ceux appliqués sur mixtion, car le mélange de cette dernière, par délayage avec les bronzes de couleur, modifie les nuances et en fin de compte ne nous donne que des empâtements irréguliers et granuleux.

Nous donnerons, d'autre part, la formule d'emploi, mais nous ne saurions assez le répéter, uniquement pour être complet et éviter le reproche de passer sous silence des méthodes dont nous blâmons, après expérience, un usage trop fréquent.

Nous pensons qu'après avoir expérimenté notre méthode d'or à la feuille, nos lecteurs et lectrices la préféreront à toute autre, car elle réunit tous les avantages, offre toute garantie de durée, s'adapte à tous les besoins de l'enluminure. Nous ne garantissons pas donner là, la formule exacte dont se servaient les enlumineurs du moyen âge, mais nous sommes convaincus, que parmi tous les procédés préconisés jusqu'à ce jour, celui-ci se rapproche le plus de ceux en usage chez nos devanciers.

Pour terminer, quelques mots en réponse à la demande d'une de nos plus fidèles

abonnées : nous la remercions de nous fournir l'occasion d'expliquer d'où viennent certains accidents aux reliefs, lors du brunissement.

Lorsque, par suite d'une pression trop forte, le relief se détache du vélin, c'est évidemment que la quantité de colle de peau employée a été trop faible, ou bien que l'apprêt dont le parchemin ou le vélin est recouvert est trop épais; le remède est tout indiqué : glisser entre le relief et le vélin un peu de colle et laisser sécher.

Si au lieu du vélin apprêté on employait le vélin à manuscrit, ces accidents seraient impossibles avec le procédé à la craie dont nous avons indiqué longuement l'emploi.

Celui-ci, contrairement à ce qui se produit avec les autres, ne s'effrite pas, est d'une cohésion parfaite, précisément parce qu'il s'applique par couches répétées et superposées: ce qui n'est pas le cas de la méthode qui donne le relief à la première couche.

Dans ce dernier procédé, en raison même de l'épaisseur de la couche mise d'un coup, il se produit des crevasses.

Cela s'explique aisément: le vélin s'humecte,吸水, absorbe le liquide; la couche séchant plus vite que le vélin, il y a contraction, d'où gerçures et crevasses, qui peuvent bien se resserrer, mais ne disparaissent jamais complètement.

En outre l'absorption du liquide qui véhicule la poudre, lui fait perdre de sa force de résistance et lui donne cette friabilité qui désespère ses plus fervents partisans.

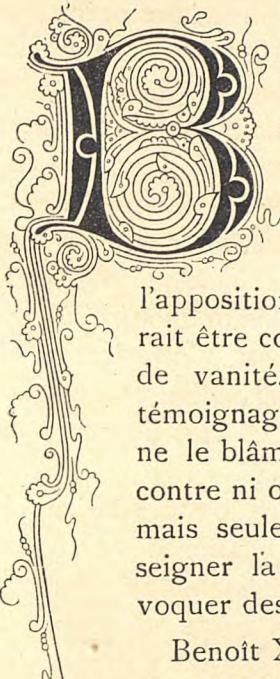
Du reste nos lecteurs pourront se convaincre par la suite, dans notre étude, que presque partout, les anciens enlumineurs se servaient du procédé à la craie, à l'exclusion de tout autre.

J. v. D.

(A suivre.)

Les armoiries ecclésiastiques, d'après la tradition Romaine.

XIV.



BENOIT XIV s'est occupé de la question à un point de vue spécial, celui des causes de béatification et de canonisation, parce que l'apposition des armoiries pourrait être considérée comme acte de vanité. Cependant, il rend témoignage à l'usage constant et ne le blâme pas, s'il ne s'y rencontre ni orgueil ni ostentation, mais seulement le désir de renseigner la postérité et de provoquer des dons analogues.

Benoit XIV passe avec raison pour un grand canoniste, mais ici, comme ailleurs, il vise trop à l'érudition, c'est-à-dire qu'il ne manifeste pas suffisamment son opinion personnelle, s'étayant plutôt du témoignage d'auteurs qui sont loin d'avoir souvent sa valeur. Voilà pour la théorie ; en pratique, c'est tout différent. Pape, il a suivi sans hésiter l'usage romain, apposant son nom et ses armes partout où c'était nécessaire comme renseignement historique, par exemple aux façades de Ste-Marie Majeure et de Ste-Croix de Jérusalem, à Rome.

XV.

JE tiens maintenant à montrer, par des textes officiels, que le droit canonique se prononce pour la légitimité des armoiries dans les églises.

La Congrégation du Concile a rendu sept décrets sur la matière, de 1700 à 1703. Zamboni en donne le résumé sous la rubrique *Stemma gentilitium*, dans sa *Collectio declarationum S. C. card. sacri concilii Tridentini interpretum*. (Arras, 1867, t. III, p. 268.)

L'enseignement pratique qui se dégage de ces décrets est celui-ci :

Les armoiries sont un signe de patronage et de fondation dans une église, une chapelle, un autel et un couvent.

Un testateur ne peut, au détriment du patron, apposer ses armes uniquement parce qu'il a donné un autel. Si les armes du patron ont été enlevées, c'est à lui de les faire replacer à ses frais.

Sur un autel (¹), l'inscription et l'écusson peuvent se mettre à la base du massif, dans un endroit apparent, mais mieux au côté droit.

Sous aucun prétexte, ces armoiries ne doivent être ni effacées ni cachées.

Si l'église a été entièrement réparée aux frais de la fabrique, l'évêque ne peut y apposer ses armes en différents endroits, mais seulement au-dessus de la porte : l'inscription de la façade ne doit pas contenir son nom, puisqu'il n'est ni fondateur ni bienfaiteur.

Le docte Ferraris, s'appuyant sur plusieurs décrets de la sacrée Congrégation des Évêques, résume la question. Son texte, fort important, suffirait, à la rigueur, pour éclairer et détromper M. Craisson, qui, dans ses *Elementa juris canonici* (Poitiers, 1866, in-12, p. 501), enseigne aux séminaristes qu'il n'est pas décent de placer des

1. « Quamobrem nullum esse locum tam aptum lapidi apponendo pro insigniis prædictis existimo quam basis inferior dicti altaris majoris, quæ ab omnibus conspicui potest. Ne vero futuris temporibus inscriptio et stemmata adstantium oculos fugiant, ad consulendum patronorum juribus et excitandos fideles ad similia opera pietatis, putarem stemmata prædicta cum inscriptione apposita in dicta basi inferiori lateris dexteræ dictæ patronalis capellæ nunquam posse in posterum, quovis sub obtento vel obstatulo, a dictis Patribus cooperiri, ut inscriptions et insignia ad hunc finem instituta omnibus pateant et occulta non lateant ». (8 febr. 1783, § 2.)

A Rome, il y a trois manières de placer les armoiries : sur le devant même de l'autel, comme à Sainte-Marie du Peuple, au XVI^e siècle ; sur la base des colonnes du baldaquin (Urbain VIII, à Saint-Pierre et Benoît XIV, à Sainte-Marie-Majeure) ; sur le gradin du retable (Sainte-Marie sur Minerve, XV^e siècle) ou le piédestal de ses colonnes (Sainte-Marie Transpontine).

armoiries en évidence sur des vêtements sacrés : « Non decet tamen ut donatorum nomina et stemmata in locis apparentibus sacrarum vestium depingantur. » Mais l'ancien professeur pourrait m'objecter que les décrets invoqués remontent tous aux XVI^e et XVII^e siècles et que, par conséquent ils ont pu, soit être périmés, soit tomber en désuétude. Heureusement la question a été portée dans ces derniers temps à la Congrégation des Rites, et le décret qu'elle donna à cette occasion prouve que, loin de condamner l'usage admis, elle ne veut pas qu'on y porte atteinte.

Sébastien Ricci avait offert à la cathédrale de Rieti (État pontifical), dont il était chanoine, un ostensorial et plusieurs autres objets destinés au culte, sur lesquels il avait fait placer ses armoiries de famille. L'évêque en ordonna la suppression, sous prétexte que le Saint-Sacrement devant être exposé dans la cathédrale avec une grande solennité, la présence d'un écusson nobiliaire était irrespectueuse. Le chanoine, offendu dans ses droits, en appela à la Sacrée Congrégation des Rites, qui, le 7 décembre 1844, rendit un décret affirmatif dans le sens de la demande et dont tous les termes méritent d'être pesés :

« Aucun décret n'interdit de mettre des armoiries sur les vases sacrés, les ornements ecclésiastiques et les ustensiles du culte. Si la chose en soi n'est nullement mauvaise et défendue, il s'en suit rigoureusement qu'elle est, sinon permise, tout au moins loisible

et tolérée. S'il y avait la moindre indécence à ce faire, Rome n'eût certes pas manqué de le dire en termes formels et précis, car nul n'est meilleur juge en pareille matière. Bien plus, la Congrégation repousse à cet égard toute innovation, c'est-à-dire qu'elle se prononce pour le maintien de l'usage. D'où découle que l'évêque est débouté de ses prétentions arbitraires et le donateur maintenu contre lui dans l'exercice de ses droits.»

Ce décret apporte une preuve irréfutable dans la question et sa conclusion, quoique limitée à un cas particulier et à un diocèse déterminé, fait loi en tous lieux et pour tous les cas analogues.

Par un décret en date du mois de janvier 1712, la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers n'autorise la vente de l'argenterie pour la réparation d'une église qu'à la condition expresse qu'elle ne porte *ni inscription ni armoiries des bienfaiteurs*. Le décret, rendu pour le diocèse de Posen (Prusse), est, sous forme de lettre, adressée au nonce de Berlin.

La question des armoiries à apposer sur les objets du culte est donc tranchée par Rome dans le sens de la tradition ecclésiastique, et il serait au moins téméraire de s'insurger contre des décisions qui portent avec elles un tel degré d'autorité et de respect pour le passé.

X. BARBIER DE MONTAULT,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Nos Planches.

Pl. XXIII. Nous donnons ici le trait de quatre encadrements à arabesques, avec emblèmes, pour souvenirs de première Communion.

Ces motifs à rinceaux et folioles d'une grande délicatesse se prêtent admirablement à l'enluminure à la main. On peut ainsi créer soi-même de jolis souvenirs d'une grande richesse et d'une réelle valeur en peignant des exemplaires que nous fournirons au trait sur beau papier vélin ou parchemin avec ou sans texte à l'intérieur du cadre.

Nous possédons également ces mêmes souvenirs et d'autres modèles analogues, en riche chromolithographie sur papier, ivoirine, voire même sur beau satin effiloché à deux côtés.

Pl. XXIV. Nous avons réservé à nos abonnés la primeur de ce *menu artistique* que nous venons de composer, et que nos éditeurs vont éditer. Nous pouvons en fournir aux amateurs des épreuves au trait ou en chromo, sur n'importe quel support.

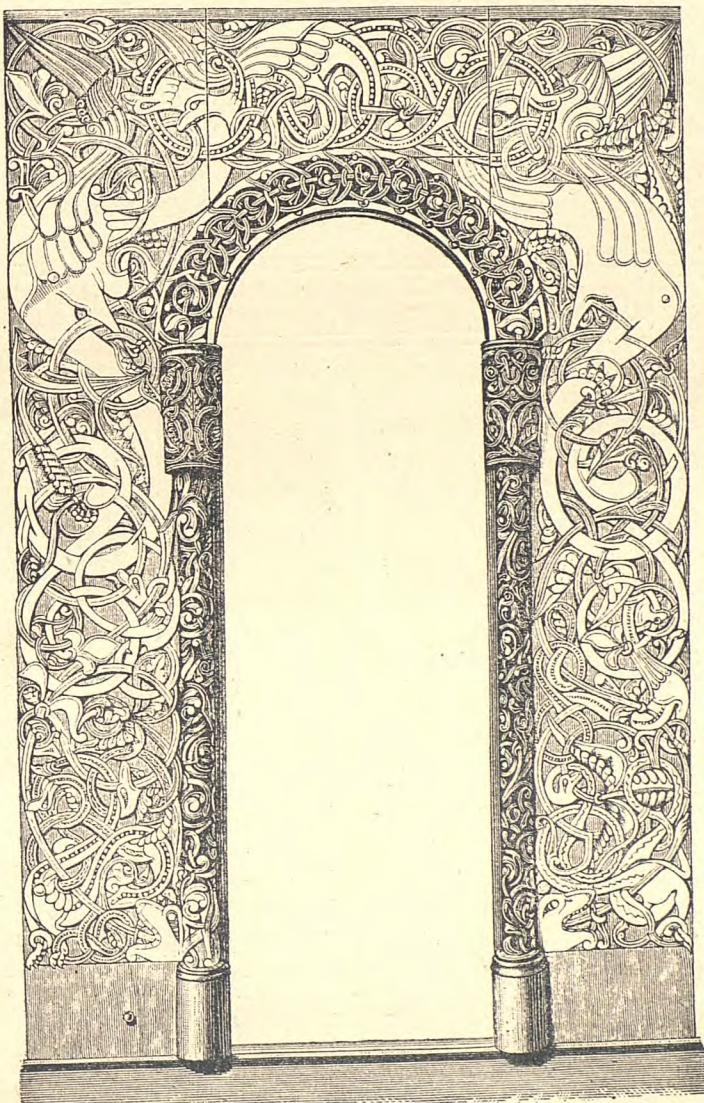
Lettrine Anglo-Saxonne du XII^e siècle.



OUR une fois, qui ne sera pas coutume, laissez-moi, lecteur, vous présenter une série de lettrines (voir nos planches XXI et XXII), qui n'ont guère d'autre intérêt qu'un intérêt rétrospectif, archéologique si vous voulez ; mais ces curieuses initiales,

extraites d'un précieux manuscrit de la bibliothèque de Rouen, vous donneront une idée exacte du style étrange et certainement remarquable, que l'on appelle anglo-saxon.

On remarquera d'abord dans ces initiales l'emploi de bandes garnies de petits cercles rappelant des têtes de clous ; un érudit nous apprend (¹) que c'est la répétition d'un



Portail de Borgund.

ornement plastique propre au Nord ; nombre de décosations sculptées en Normandie nous présentent ces mêmes bandes, inspirées des cuirs garnis de clous, qui décorent comme aujourd'hui les harnais et les

équipements ; et dès lors nous sentons l'art, même celui du calligraphie, refléter, chose curieuse à coup sûr, les mœurs et les habitudes de la race et des temps auxquels

¹. M. H. Nicolle, *Revue de l'Art chrétien*, mars 1894.

il appartenait ; mœurs viriles, rudes et cavalières.

On sera frappé en second lieu de l'abondance de bêtes monstrueuses, d'oiseaux fantastiques, d'ornements bizarres. Il y a là comme un souvenir lointain des anciennes légendes scandinaves, et la répétition, devenue routinière, des péripéties de ces luttes fameuses d'un Siegfried quelconque de l'ancienne mythologie du Nord contre un formidable dragon, ou du roi Gunnar dans la fosse aux serpents (¹). Les numéros 1 et 3 de notre planche XXI et 1 de notre planche XXII montrent bien les différentes phases de la lutte du héros avec le monstre. N'est-il pas curieux de voir ainsi les scènes des

antiques poèmes se refléter dans de simples lettrines ?

Nous ferons un autre rapprochement, que nous rend aisément un cliché dont nous disposons, et qui appartient à la belle publication de MM. Dietrichson et Munthe sur les *Églises en bois debout en Norvège* (¹). Il représente le portail de l'église de Borgund. Les légendes en question se voient encore sculptées sur les portes de bois des églises de Norvège, et nous en trouvons ici un bien remarquable exemple ; ne croirait-on pas avoir sous les yeux un frontispice calligraphié sur un manuscrit anglo-saxon avec ses dragons et ses enroulements compliqués ?

L. C.

Concours et Expositions en 1894.

PARIS.

PARIS. Concours pour 3 places d'architecte des monuments historiques, ouvrant le 1^{er} février.

PARIS. Session d'examens pour certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin : 1^o dans les écoles primaires, le 26 février ; inscription jusqu'au 12 février ; 2^o dans les lycées et collèges, le 26 mars ; inscription avant le 1^{er} mars.

PARIS. Société des Artistes français. Exposition au palais des Ch.-Elysées, du 1^{er} mai au 30 juin 1894.

PROVINCE.

BORDEAUX. Exposition, du 5 mars à fin avril. Réception des ouvrages à Bordeaux, du 1^{er} au 10 février.

LYON. Exposition, par la Société lyonnaise des Beaux-Arts, du 9 février au 8 avril 1894.

LYON. Exposition universelle, du 26 avril au 1^{er} novembre 1894. Dépôt des ouvrages au palais de l'Industrie, Paris, jusqu'au 15 mars ; remise à Lyon jusqu'au 25 mars.

NICE. Exposition, du 15 janvier à fin mars 1894.

NIMES. Exposition, du 1^{er} mai au 1^{er} juin. Envois du 1^{er} au 15 avril.

1. V. Conférences de M. L. Courajod au Louvre 1892-93.
— V. *Les compositions cachées dans les initiales des anciens manuscrits russes*, par Wlad. Stassof. — St-Pétersbourg, 1881.

PROVINCE.

PÉRIGUEUX. Concours pour construction de Musée et Bibliothèque. Envoi des dessins et devis jusqu'au 24 mars 1894.

SÈVRES. Concours d'admission à l'école de la Manufacture, ouvrant le 12 mars. Adresser les demandes avant le 1^{er} mars.

TOULOUSE. Exposition ouvrant le 15 mars. Dépôt chez Toussaint, 13, rue du Dragon du 10 au 20 février.

ÉTRANGER.

ANVERS. Exposition universelle des Beaux-Arts, du 5 mai au 12 novembre 1894.

BARCELONE. Exposition municipale des beaux-arts, du 23 avril au 29 juin 1894. Réception des ouvrages, du 26 mars au 5 avril.

GENÈVE. Exposition nationale suisse en 1896.

MILAN. Exposition, du 1^{er} mai au 30 juin 1894.

MONTE-CARLO. Exposition, de janvier à avril.

ROTTERDAM. Exposition du 13 mai au 24 juin 1894. Réception des ouvrages du 23 au 28 avril.

SAN FRANCISCO (Californie). Exposition internationale, du 1^{er} janvier au 30 juin 1894.

VIENNE, au Kunstlerhaus, exposition, du 1^{er} mars au 31 mai 1894. Envoi des ouvrages jusqu'au 1^{er} février.

1. Copenhague, 1892.

Le Gérant G. STOFFEL.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

LIBRAIRIE & ESTAMPES ANCIENNES

Louis BIHN

FONDATEUR ET DIRECTEUR DU JOURNAL

"La Curiosité Universelle"

69, Rue de Richelieu, et 1, Rue Rameau

— ○ PARIS ○ —

Gravures du XVIII^e Siècle, en noir et en couleur
des Écoles Française & Anglaise
PORTRAITS RUSSES & AMÉRICAINS

Société de Saint-Augustin.

DIPLOMES de CONGRÉGATION

La Société de Saint-Augustin se charge, à des conditions très favorables, de l'impression de diplômes de Congrégation de la Sainte Vierge.

Elle accepte également de fournir tous les autres diplômes dont on voudra bien lui confier l'impression.

Missel de Première Communion,
de Confirmation et de Mariage,
par M^{me} C. MERMET.

Le texte de ce Missel est imprimé en gothique, les encadrements des pages sont dessinés aux traits et destinés à être peints; il contient 115 pages de texte, 2 miniatures hors texte, un grand nombre de lettres ornées. Prix : 20 fr. sur papier vergé; 25 fr. sur papier de Hollande; 50 fr. sur papier japon.

M^{me} MERMET vient de publier un petit volume de maximes puisées dans les Livres saints et les Pères de l'Église; il contient 54 pages, toutes ornées de dessins différents et originaux destinés à être peints. Prix : 6,50 sur papier fort; 20 fr. sur papier de première force. — Modèles peints en location.

PARIS, 13, rue de Belzunce, 13, PARIS



Nous engageons notre clientèle de luxe, nos Etablissements religieux, à se fournir en toute confiance pour la fourniture de

THÉS
A LA COMPAGNIE ANGLAISE
23, Place Vendôme, PARIS.
Prix courant, franco sur demande.

FABRIQUE DE PINCEAUX
POUR LES BEAUX-ARTS.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs, aux établissements religieux de se fournir en confiance à la Maison H. FEUILLET.

30, Rue Erard, PARIS

Spécialité d'articles pour la dorure, coloris, lavis et aquarelle; petit gris et ours, martre et putois.

E. MARY & FILS
26, RUE CHAPTEL — PARIS

Manufacture de couleurs extra-fines
Fournitures complètes pour l'Enluminure
couleurs spéciales, pinceaux, papier, velin, parchemin, godets or, pâte foucher, brunisseurs, reliure, encadrement, livres d'heures à enluminer.

Fabrique de COULEURS TEINTURES
pour la peinture en imitation de tapisserie.

Envoi franco sur demande des tarifs.

Album de Broderies

GENRE MOYEN AGE

40 Planches chromo avec Feuilles de patrons.

COLLECTION de Modèles de Broderies pour Linge d'Église, pour l'ornementation des Autels, Nappes de Communion, Pales, Aubes, Rochets, etc.

Remarquables par la pureté du style, irréprochables quant aux convenances liturgiques, ils peuvent servir de types au point de vue du bon goût.

Nous convions tous les amis de l'art chrétien à répandre ces Modèles. Ils peuvent être assurés que, par là même, ils contribueront sérieusement à épurer le goût public, et à réaliser de grands progrès dans un art qui n'a pas encore, autant que les autres, profité des études archéologiques modernes et du puissant développement imprimé de nos jours à tous les arts.

Première Série : 1889.

- 1^{re} livraison : Croix pour pale ou nappe d'autel. — Bas d'aube ou de rochet. — Bordure de nappe d'autel ou de communion; croix pour marquer le linge d'église.
- 2^{re} livraison : Dessin pour nappe d'autel ou de communion. — Dessin pour border les corporaux, les purificatoires, etc. — Croix pour pale. — Dessin d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.
- 3^{re} livraison : Dessin et bordure de coussin. — Bordure d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Croix pour marquer le linge d'église. — Bordure de couvertures d'autel. — Bandes de bibliothèque.
- 4^{re} livraison : Dessins pour bordure de rochet, pour petite nappe de communion, crédence, etc. — Bordure d'aube, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Alphabet en lettres majuscules et minuscules, croix initiales, trait d'union. — Croix pour pale. — Dessins d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.

Deuxième Série : 1890.

- 1^{re} livraison : Chasuble, manipule et étoile à exécuter en application, en tapisserie ou en broderie, en couleurs. — Feuilles de patrons donnant ces vêtements en grandeur d'exécution.
- 2^{re} livraison : Dalmatique, chaperon et bandes pour chape et pour dalmatique. — Bordure des manches ou ailes de la dalmatique. — Croquis d'ensemble de la dalmatique. — Feuilles de patrons. — Texte explicatif.
- 3^{re} livraison : Chasuble, étoile et manipule (dessin nouveau et très riche), en couleurs. — Feuille spécimen de patron à décalque au fer chaud.
- 4^{re} livraison : Bande pour chape, chaperon de chape, huméral. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Troisième Série : 1891.

- 1^{re} livraison : Étoiles, chaperon, bande pour chape. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^{re} livraison : Rideau, housse de cheminée. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^{re} livraison : Rideau et coussin. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^{re} livraison : Drapeau de congrégation, bannière religieuse. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Quatrième Série : 1892.

- 1^{re} livraison : Lambrequin de cheminée. — Coussin ou tapis de table. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^{re} livraison : Couverture d'autel. — Courtine latérale d'autel. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^{re} livraison : Lambrequin pour châsses, dais, etc. — Drapeau civil. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^{re} livraison : Dessin de fauteuil. — Huméral. — Dessin pour pelote ou pochette à ouvrage.

PRIX : 1 ^{re} Série (année 1889)	frs. 6.00
2 ^{re} » » 1890	frs. 8.00
3 ^{re} » » 1891	frs. 8.00
4 ^{re} » » 1892	frs. 8.00

Les 4 Séries prises en une fois, 24 francs au lieu de 30 francs.

Il peut être joint à l'ALBUM, au gré des acheteurs, une série de patrons imprimés sur papier mince, à décalquer directement sur l'étoffe à broder, pour servir de guides dans l'exécution du travail. — Prix des patrons à décalque :

0 fr. 50 la feuille ou 0 fr. 25 le mètre courant de bordure.

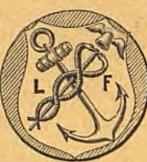
RS/246

LEFRANC & C^{IE} PARIS

Exposition Universelle 1889

DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES
en tubes moites
pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES
pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de
J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES À PEINDRE — PANNEAUX
PIERRES À ENLUMINER — ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS
ENCRE DE CHINE LIQUIDE — ENCRE SPÉCIALE POUR ENLUMINURE
MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER
BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

PHARMACIE VICQ D'AZIR.

Produit spécialement recommandé.
APOZÈME LAXATIF
à l'écorce d'orange amère.

Purgatif, dépuratif et fortifiant
préparé par CH. LAPIQUE

PHARM. DE PREMIÈRE CLASSE.
3, Rue Vicq d'Azir, PARIS
et offert gratuitement à tout abonné du Coloriste
porteur d'un numéro.

Remise aux Communautés religieuses.

Société de Saint-Augustin.

SAINTE AGNÈS et son siècle

par J. T. de BELLOC

Un vol. gr. in-8 jésus de 300 pag. illustré de 90 grav.
Édition de luxe sur très beau papier.
Broché : fr. 5-00.

LE LIVRE DE FAMILLE



U'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille ; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressant leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée où dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous vénons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la généalogie *ascendante*. Quant à la généalogie *descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut ; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs ; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.
Frontispice.
10 feuilles.

FASCICULE II. — Armorial.
Frontispice.
4 feuilles en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs ; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuilles en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs ; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs ; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.